

D**Déclaration en matière de stratégie Erasmus*****D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus***

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

L'établissement a une vocation internationale. Pour l'instant les mobilités concernent nos partenaires habituels et historiques : Espagne et Catalogne mais nous souhaitons étendre notre action vers les pays d'Europe centrale

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Développement des appariements d'établissement : nous avons déjà des appariements avec des établissements situés dans les pays suivants :

Espagne
Allemagne
Italie
Etats Unis d'Amérique
Maroc
Japon
Chine
Portugal

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

Notre projet :

- Développer les mobilités individuelles des étudiants
- Accueillir des étudiants chinois et japonais dans le cadre de notre développement vers l'Asie
- Ouvrir des sections internationales en chinois et arabe dès 2015
- Créer un pôle post-baccalauréat ouvert à l'international : CPGE, BTS

Notre plan d'action part de l'enseignement secondaire pour se développer ensuite sur l'enseignement supérieur

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)